PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ARSÈNE

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil qui a eu lieu le **7 JUIN 2010** de 20h00 à 23h15 à l'Édifice municipal.

Sont présents les conseillers :

Mme Véronique DionneMme Claire L. BérubéM. Berthier ThériaultM. Martin GendronM. Richard LebelM. Mario Lebel

Tous ces membres forment le quorum de ce conseil sous la présidence de son honneur, le maire M. André Roy. M. François Michaud, directeur général, agit comme secrétaire de la séance.

1. PRIÈRE ET VÉRIFICATION DU QUORUM;

La session débute par la prière, monsieur le maire souhaite la bienvenue aux contribuables présents ainsi qu'aux membres du conseil municipal. Il y a 35 personnes présentes.

2010-146 2. <u>Lecture et adoption de l'ordre du jour</u>;

Claire L. Bérubé propose et elle est appuyée par Martin Gendron d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est lu par M. le maire en maintenant le point 25, intitulé «Affaires Nouvelles» ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2010-147 3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 MAI 2010;

Claire L. Bérubé propose et elle est appuyée de Véronique Dionne d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 3 mai 2010 tel qu'il est résumé et déposé aux archives. M Richard Lebel vote contre.

Adoptée CINQ VOTES POUR et UN VOTE CONTRE.

2010-148 4. <u>Lecture et adoption du procès-verbal du 10 mai 2010, 1^{er};</u>

Richard Lebel propose et il est appuyé de Berthier Thériault d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 10 mai 2010 1^{er} tel qu'il est résumé et déposé aux archives.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2010-149 5. <u>Lecture et adoption du procès-verbal du 10 mai 2010, 2^E;</u>

Mario Lebel propose et il est appuyé de Véronique Dionne d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 10 mai 2010 2^e tel qu'il est résumé et déposé aux archives.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

6. SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

Le conseil municipal fait le suivi sur les procès-verbaux antérieurs.

7. CORRESPONDANCE;

Le conseil municipal a pris connaissance de la correspondance suivante :

- ✓ Paul Pelletier : rapport du conciliateur arbitre.
- ✓ Festival Country Saint-Antonin : invitation à la 3^e édition du festival.
- ✓ Tribunal administratif du Québec : désistement de la municipalité.
- ✓ Hydro-Québec : pour interventions sur les réseaux électriques.
- ✓ Min Sécurité publique : document sur les situations d'urgence.
- ✓ MMQ : sondage à remplir sur la prévention.
- ✓ Régie des Rentes : accusé réception du rapport annuel.
- ✓ Min de la culture : journée de la culture en septembre 2010.
- ✓ OPHQ : semaine québécoise des personnes handicapées.
- ✓ Guide des bonnes pratiques sur le planification territoriale et le développement durable.
- ✓ Gouv du Canada : contre la marche au ralenti des véhicules moteurs.
- ✓ Gilbert Dion et Josée Lavoie : demande de documents municipaux.
 ✓ Chambre de Commerce : convocation à l'assemblée générale.
- ✓ SADC : convocation à l'assemblée générale annuelle.
- ✓ Coalition Bois Québec : pour privilégier l'usage du bois dans la construction d'édifices publics.
- ✓ Parti Libéral : déjeuner rencontre le 13 juin à l'Hôtel Universel.

2010-150 Remerciement au Club de l'Age d'Or de Saint-Arsène

Véronique Dionne propose et elle est appuyée de Berthier Thériault de transmettre des remerciements au Club de l'Âge d'Or de Saint-Arsène pour le versement d'un don de 970,29\$ qui servira uniquement pour l'achat d'un jeu dans le parc municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

- ✓ École Secondaire de Rivière-du-Loup : gala des mérites 2010.
- ✓ Les prix du patrimoine du Bas-Saint-Laurent : invitation au 5 à 7.
- ✓ Sûreté du Québec : invitation au 9^e déjeuner bénéfice des policiers.
- ✓ Opération Dignité : invitation assemblée générale annuelle.
- ✓ Comité de la famille : suivi de la politique familiale.
- ✓ Chantal Ouellet : rapport mensuel.
- ✓ Signature de la cession de terrain avec la Fabrique.
- ✓ Fleurons du Québec : invitation à participer à la 5^e édition.
- ✓ Groupement Forestier : pour visite forestière le 4 juin 2010.
- ✓ Comité Symposium Saint-Arsène : remerciement pour participation.
- ✓ Club Lions Rivière-du-Loup : remerciement pour don.
- ✓ URLS : invitation assemblée générale annuelle.
- ✓ MAMROT : semaine des municipalités.
- ✓ Mun de Saint-Hubert : opposition aux élections scolaires municipales.
- ✓ Gestion conseils PMI : invitation pour chauffage à la biomasse forestière.
- ✓ Mun de Cacouna : acceptation de la location de niveleuse à 110 \$/heure.
- ✓ Caisse du Parc et Villeray : entente de tarification jusqu'au 31 mai 2011.
- ✓ Transport Yoland Côté : offre de service pour pelle hydraulique.
- ✓ Gauthier et Girard : offre de service en urbanisme et environnement,
- ✓ Caureq: deux interventions des pompiers
- ✓ MDDEP : rapports d'analyse d'eau potable et usée.
- ✓ Steve Pelletier : offre de service pour travailler.
- ✓ Sylvie Paradis : offre de service pour travailler.
- ✓ CLD : assemblée générale annuelle.
- ✓ MRNF : copie du cadastre 143-23 et 143-24.
- ✓ Chambre de Commerce de Rivière-du-Loup : tournoi de golf le 9 juillet.
- ✓ Permis de construction et réparation émis : Ferme Belrick Inc, Adrien Larochelle, Esther Masson, Yvan Morin, Jean-Charles Chouinard, Ferme Felaule Inc, Patrick April, Régis Malenfant, Frank Gosselin, Roger Dumont, Carole Dumont, Succ Vianney Levesque, Michel Pettigrew, Ferme Blackshadow, Rémi Boucher et Jeannot Ouellet.
- Rapport consommation d'eau à 40 713 gallons en moyenne par jour;
- ✓ Rapport de temps des employés municipaux.

2010-151 8. <u>COMPTES À PAYER</u>;

Véronique Dionne propose et elle est appuyée de Berthier Thériault d'approuver tous les comptes totalisant la somme de 184 548.60 \$ et de payer tous les comptes qui, à la prochaine échéance, encourent des intérêts ou des pénalités. Il est entendu que le montant à Centre du Camion Gamache s'ajoutera après que la résolution au point 12 aura été adoptée.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2010-152 9. BRIGADE INCENDIE DE TIRE DE TRACTEURS ANTIQUES LE 31 JUILLET 2010;

Richard Lebel propose et il est appuyé de Mario Lebel d'accepter les demandes de la brigade incendie de Saint-Arsène pour la tire de tracteurs du 31 juillet 2010 et de payer également le permis de bar. La municipalité s'occupe de l'assurance responsabilité ainsi que du prêt d'équipement pour la circonstance.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2010-153 10. MARTECH INFORMATIQUE ET SOUMISSION POUR LA BIBLIOTHÈQUE;

Véronique mentionne un conflit d'intérêt et se retire des discussions.

Claire L. Bérubé propose et elle est appuyée de Berthier Thériault d'accepter la soumission de Martech Informatique Inc. pour l'achat d'un ordinateur et installation pour la bibliothèque et ce, pour un prix de 1 072,50 \$.

Le Centre régional des Bibliothèques publiques de Rivière-du-Loup versera une subvention de 50% pour le total des coûts engendrés.

Adoptée CINQ VOTES POUR et UNE ABSTENTION.

2010-154 11. LOGICIEL POUR LA MATRICE GRAPHIQUE;

Claire L. Bérubé propose et elle est appuyée de Berthier Thériault d'accepter la soumission de PG Govern pour l'achat et l'installation du logiciel permettant de consulter toutes les fiches de contribuables sur notre territoire. le coût est de 2991,19\$ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2010-155 12. RAPPORT DES SOUMISSIONS POUR LE CAMION CITERNE;

Claire L. Bérubé propose et elle est appuyée de Véronique Dionne d'approuver la soumission d'un camion incendie de Centre du Camion Gamache Inc. de 143 000 \$ et de lui verser 25 % d'acompte soit 40 352 \$ et la balance lors de la livraison de Saint-Paul-de-L'île-Aux-Noix, vers la fin d'août 2010. Ce montant va s'ajouter à la liste des comptes à payer adoptée antérieurement.

M. Richard Lebel vote contre cette proposition, parce que çà dépassait les coûts du règlement.

Adoptée CINQ VOTES POUR et UN VOTE CONTRE.

2010-156 13. TAUX SALAIRE HORAIRE POUR TRAVAUX PRECO;

Berthier Thériault mentionne un conflit d'intérêt et se retire des discussions.

Mario Lebel propose et il est appuyé de Martin Gendron de verser 14,50 \$ l'heure pour les employés qui travaillent sur le projet PRECO.

Adoptée CINQ VOTES POUR et UNE ABSTENTION.

2010-157 14. <u>RÉVISION DU PROGRAMME PRECO</u>;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Arsène réalise la réfection de ses conduites d'égouts et d'aqueduc sur la route Principale entre les rues Rioux et Lebel, soit sur une longueur totale de 385 mètres, dès le printemps 2010;

CONSIDÉRANT QUE ce projet correspond aux recommandations prioritaires (segments 28 et 29) du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'aqueduc et d'égouts réalisé par la firme Génivar en novembre 2007;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire que ces travaux soit subventionnés dans le programme PRECO;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a déjà déposé une demande de subvention en 2009 dans le programme PRECO et que cette demande a été acceptée;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a effectué des modifications à son projet à la suite du dépôt de la demande d'aide financière:

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Véronique Dionne, appuyée de Claire L. Bérubé et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Arsène demande l'annulation de sa demande d'aide financière dans le programme PRECO et en présente une nouvelle pour intégrer les modifications de travaux, et que M. François Michaud, directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à signer au nom de la municipalité, les documents de cette demande d'aide financière.

2010-158 15. MARCELLE DUMONT ET CPTAQ, HONORAIRES PROFESSIONNELS;

Véronique Dionne propose et elle est appuyée de Mario Lebel que la municipalité de Saint-Arsène accepte de payer des honoraires jusqu'à un maximum de 16 000 \$ payable à 50 % par la municipalité et par Mme Marcelle Dumont. Les frais d'ingénieurs et autres seront payés par la municipalité à 100 % tandis que les frais d'un agronome seront payés à 100% par Mme Marcelle Dumont.

M. Richard Lebel vote contre cette résolution.

Adopté Cinq votes Pour et Un vote Contre.

2010-159 16. FABRIQUE DE SAINT-ARSÈNE ET CPTAQ;

Pour faire suite à une demande de la Fabrique de Saint-Arsène pour développer les terrains du côté Nord du cours d'eau en zone verte, Richard Lebel propose et il est appuyé de Mario Lebel de soumettre la demande au comité consultatif d'urbanisme afin qu'il étudie la demande lors d'une prochaine séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents.

2010-160 17. LES ENTREPRISES LAVOIE DION INC ET RAPPORT GÉNIVAR;

Pour faire suite à une demande du MDDEP le 18 mai 2010 au palais de justice de Rivière-du-Loup, concernant l'exutoire dans la rue des Cèdres, Claire L. Bérubé propose et elle est appuyée de Véronique Dionne d'accepter l'offre de Génivar pour les options A et B et de les mandater à exécuter ce mandat dans les délais normaux.

Berthier Thériault et Martin Gendron votent pour cette résolution tandis que Mario Lebel et Richard Lebel votent contre.

Adoptée Quatre votes Pour et Deux votes Contre.

2010-161 18. LES ENTREPRISES LAVOIE DION INC. – LETTRE TREMBLAY, BOIS, MIGNEAULT, LEMAY;

François Michaud fait la lecture d'un projet de lettre transmis par Tremblay, Bois, Migneault, Lemay. Richard Lebel propose et il est appuyé par Mario Lebel de rejeter ce projet de résolution. Cette proposition est rejetée par les autres membres du conseil.

2010-162

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire arriver à une entente afin de réaliser le projet d'aqueduc et d'égout sanitaire et pluvial dans le prolongement de la rue des Cèdres actuelle;

CONSIDÉRANT QUE Les Entreprises Lavoie Dion Inc s'oppose à un tel prolongement;

CONSIDÉRANT QUE les Entreprises Lavoie Dion ont reçu un avis d'expropriation (voir la résolution numéro 2007-231);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité se doit de développer son secteur non agricole (zone blanche), avant de pouvoir réaliser d'autres milieux résidentiels en zone verte;

CONSIDÉRANT QUE la valeur des parcelles cédées augmenteront de valeur qu'à partir du moment où les infrastructures seront réalisées;

Pour ces motifs et bien d'autres, il est proposé par Claire L Bérubé, appuyé par Véronique Dionne que la municipalité de Saint-Arsène entérine et modifie une offre de l'ancien conseil municipal proposé à Les Entreprises Lavoie Dion Inc antérieurement et laquelle se définit maintenant comme suit :

La municipalité de Saint-Arsène demande à Les Entreprises Lavoie Dion Inc la cession de la partie de rue en continuité de la rue des Cèdres actuelle (50 pieds de largeur, lot 82-5 incessamment) tel que le plan de Parent & Ouellet en date du 25 mars 1996,

La municipalité autorise la firme Tremblay, Bois, Migneault, Lemay, avocats à transmettre le projet de lettre à Me Gilles Moreau, projet qui a été lu lors de la séance du conseil du 7 juin 2010 et adoptée majoritairement par les membres du conseil présents.

La résolution passe au vote, Berthier Thériault et Martin Gendron votent pour, Richard Lebel et Mario Lebel votent contre.

Adoptée 4 Votes Pour et Deux votes Contre.

2010-163 19. FQM ET CONGRÈS ANNUEL À QUÉBEC;

Martin Gendron propose et il est appuyé par Berthier Thériault d'autoriser l'inscription de M. le maire André Roy et son épouse pour le congrès annuel de la Fédération Québécoise des Municipalités du Québec et d'en payer les frais et les dépenses selon le règlement en vigueur. Le coût est de 650 \$ + taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et des conseillères présents.

2010-164 20. TONDEUSE POUR LA MUNICIPALITÉ;

Comme la tondeuse de la municipalité nécessite différentes réparations et un entretien fréquent, Mario Lebel propose, appuyé de Véronique Dionne et il est résolu de mandater Berthier Thériault et Martin Gendron afin de négocier l'achat d'une tondeuse en remplacement de celle de la municipalité avec un montant maximal de 5 000 \$ en 2010.

2010-165 21. MATÉRIEL INCENDIE À COMMANDER;

Mario Lebel propose et il est appuyé de Richard Lebel d'autoriser l'achat d'équipement incendie selon un budget pré-approuvé de 8000 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et des conseillères présents.

2010-166 22. Tableau afficheur pour le baseball, soccer et patinoire;

Claire L. Bérubé propose et elle est appuyée de Mario Lebel d'autoriser l'achat d'un tableau afficheur au terrain des loisirs qui servira pour le soccer, le baseball et possiblement pour le hockey. La Caisse du Parc et Villeray versera 3 500 \$ en commandite, le Club Optimiste verse 700\$, la ligue de balle adulte donne 300 \$, la municipalité complétera le financement.

Le coût estimé est de 6485 \$ taxes incluses. Il restera à prévoir l'installation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et des conseillères présents.

2010-167 23. Travaux Centre de Loisirs et architecte;

Mario Lebel propose et il est appuyé de Martin Gendron d'autoriser la firme Carl Charron, architecte pour compléter le plan d'aménagement du Centre des Loisirs et ce pour des travaux d'environ 15 heures estimés à un peu plus de 1 000 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et des conseillères présents.

2010-168 24. GÉNIVAR ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX PRECO;

Claire L. Bérubé propose et elle est appuyée de Martin Gendron d'autoriser la firme Génivar à effectuer la surveillance en résidence des travaux d'aqueduc et d'égout subventionnés dans le cadre du programme PRECO et ce pour un coût estimé de 22 100 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et des conseillères présents.

2010-169 25.A) <u>SUJETS VARIÉS – URBANISME JACQUES MALENFANT;</u>

Martin Gendron propose et il est appuyé de Berthier Thériault de nommer M. Jacques Malenfant du Chemin des Pionniers pour faire partie du comité consultatif d'urbanisme. M. Jacques Malenfant accepte.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et des conseillères présents.

2010-170 25.B) SUJETS VARIÉS – MDDEP ARTICLE 22 ET SIGNATURES DES PROPRIÉTAIRES;

Claire L. Bérubé propose et elle est appuyée de Berthier Thériault de mandater la firme Génivar à remplir le formulaire du MDDEP afin d'obtenir l'autorisation en vertu de l'article 22 et de faire signer les propriétaires touchés par cette demande.

Richard Lebel et Mario Lebel votent contre, Martin Gendron et Véronique Dionne votent pour.

Adoptée Quatre votes Pour et Deux votes Contre.

25.C) SUJETS VARIÉS – COMPTE RENDU 18 MAI 2010 RENCONTRE PALAIS DE JUSTICE;

M. Richard Lebel fait un bref compte-rendu de la rencontre du 18 mai 2010 au palais de justice de Rivière-du-Loup dans le dossier de Les Entreprises Lavoie-Dion Inc.

2010-171 25.D) SUJETS VARIÉS – EXPROPRIATION;

Richard Lebel demande à arrêter l'expropriation, Mario Lebel l'appuie. Claire L. Bérubé, Berthier Thériault, Véronique Dionne et Martin Gendron votent contre cette résolution.

Résolution rejetée à QUATRE VOTES CONTRE et DEUX VOTES POUR.

25.E) SUJETS VARIÉS – COÛT GÉNIVAR RELATIF À L'EXPROPRIATION;

Le coût au 31 mai 2010 des frais payés à la firme Génivar pour le dossier en expropriation est de 31 869.40\$.

25.F) SUJETS VARIÉS – RAPPORT VÉRIFICATEUR;

Une rencontre aura lieu afin de donner suite au rapport du vérificateur.

2010-172 25.G) SUJETS VARIÉS – BALLE LENTE;

Richard Lebel propose et il est appuyé de Véronique Dionne d'accepter de prêter le terrain gratuit à l'équipe de balle adulte de Saint-Arsène pour les activités de l'été 2010.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et des conseillères présents.

2010-173 25.H) Sujets variés – Prix machinerie et Remplacement Sylvain Levesque;

Mario Lebel propose et il est appuyé de Martin Gendron d'accepter l'offre de Stéphane Dickner à 30 \$ par jour pour le remplacement de Sylvain Lévesque et aussi de demander des prix pour la machinerie et matériaux auprès des entreprises de la région.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et des conseillères présents.

26. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les contribuables disposent d'une période de question au cours de laquelle ils s'adressent aux membres du conseil.

2010-174 27. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE;

A 23 h 15, comme la matière à discuter est épuisée, Véronique Dionne propose et elle est appuyée de Mario Lebel de lever la présente séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

François Michaud, directeur général
Et secrétaire trésorier

André Roy, maire